

# **A propos des communications de N. Bricas et de E. Cheyns : « Vers des Sciences Sociales pragmatiques et critiques ? »**

*About N. Bricas and E. Cheyns's communications: « Toward pragmatic critical Social Sciences ? »*

**Corcuff, Philippe (1)**

**(1) CERLIS (Centre de Recherche sur les Liens Sociaux), Université Paris V, 45 rue des Saints-pères, 75006 Paris, France, [Philippe.Corcuff@univ-lyon2.fr](mailto:Philippe.Corcuff@univ-lyon2.fr)**

## Résumé

Cette discussion des contributions de Nicolas Bricas et d'Emmanuelle Cheyns, met en avant leurs apports dans le sillage d'une approche pragmatique de l'action. Elle pointe aussi certaines limites permettant d'envisager des prolongements critiques qui concernent deux plans principaux : i) la clarification des présupposés anthropologiques (au sens philosophique), engagés dans le vocabulaire analytique utilisé et ii) le statut de la critique dans un cadre pragmatique intégrant une logique compréhensive.

Mots clés : anthropologies philosophiques, critique sociologique, compréhension sociologique, sociologie pragmatique, utopie.

## Abstract

*This N. Bricas and E. Cheyns papers discussion insists on their contributions in the wake of an action pragmatic approach. Limits are also identified to formulate critical extensions. It concerns two principal levels : i) the anthropological presumptions (in a philosophical sense) approach explicitation, and ii) the criticism place in a pragmatic and understanding frame.*

*Key-words : philosophic anthropologies, sociological critique, pragmatic sociology, utopy.*

## Introduction

Ma discussion des contributions de Nicolas Bricas (« *La pluralité des références identitaires des styles alimentaires urbains en Afrique* ») et d'Emmanuelle Cheyns (« *Qualification des aliments dans des villes africaines, entre local et global* »), sera quelque peu décalée par rapport à la problématique principale du GDR « Economie et sociologie », car ce ne sont pas des va-et-vient entre sociologie et économie qu'elle engagera, mais entre sociologie et philosophie. Par ailleurs, je ne suis pas un spécialiste des marchés agro-alimentaires en particulier ni des marchés en général et mes questionnements théoriques prennent appui sur d'autres terrains empiriques.

En premier lieu, je voudrais synthétiser rapidement quelques points forts de ces deux articles avant de formuler des questions.

### 1. Une approche d'inspiration pragmatique permettant de déplacer des schémas traditionnels

Les perspectives théoriques sous-tendant les analyses des deux auteurs, apparaissent se situer dans le sillage des approches pragmatiques récemment développées en sciences sociales : économie des conventions, sociologie des formes de justification initiée par Luc Boltanski et Laurent Thévenot et son élargissement dans une sociologie des régimes d'action. Le papier d'E. Cheyns puise directement dans ces outillages conceptuels, alors que celui de N. Bricas converge plus indirectement avec eux.

J'ai essayé de montrer ailleurs (Corcuff, 2001) comment ce cadre théorique émergent était susceptible de renouveler la focale des sociologies classiques. Pour résumer, je dirai que des courants plus traditionnels ont tendance à fonctionner comme des « sociologies bulldozers », c'est-à-dire qu'une fois qu'elles sont passées, le terrain a été fortement aplani et une bonne part de ses aspérités a disparu. Des exemples ? Pour la sociologie des organisations de Michel Crozier et Erhard Friedberg, les concepts d' « intérêt », « stratégie » et « pouvoir » ont une portée explicative en toute situation. Pour la sociologie de Pierre Bourdieu, les concepts de « champs », « capital », « habitus » et « violence symbolique », apparaissent heuristiques en de très nombreuses situations. Ces sociologies ont développé, à travers toute une série de travaux empiriques, une capacité heuristique et explicative indéniable, mais en rabattant les différentes situations analysées sur un même plan, en interprétant l'ensemble des situations au moyen de l'étalon d'un seul type de situations. N'oublions pas la mise en garde du philosophe Ludwig Wittgenstein « *cause principale des maladies philosophiques – un régime unilatéral : on nourrit sa pensée d'une seule sorte d'exemple* » (2004, partie 1, § 593, p.221). Si l'on prend aussi cette remarque comme un défi pour le travail sociologique, cela nous invite à confectionner des outils d'analyse prenant en compte une pluralité de modes d'engagement des

êtres dans le monde, humains et non-humains. C'est dans ce cadre que la sociologie des régimes d'action s'efforce de retrouver certaines aspérités du terrain. En dehors d'un cadre descriptif-interprétatif commun minimal (avec des notions comme « régime d'action » et « situation »), elle s'efforce de formaliser des concepts différents en fonction des divers types de situation, dans ce que l'on peut alors appeler des « modèles régionaux d'action » situationnellement activés<sup>1</sup>.

N. Bricas et E. Cheyns, en interrogeant à partir d'outils d'inspiration pragmatique le domaine plus spécifique de la production/consommation et en prenant appui sur plusieurs enquêtes en Afrique au cours des années 1980-1990, sont également amenés à tester les potentialités de reproblématisation de schémas traditionnels en sciences sociales, permises par ce nouvel outillage analytique. Leur regard s'orientant vers la diversité des compétences des personnes, la pluralité de leurs références identitaires et la variation des contextes d'action/interaction, certaines dualités habituelles pour les économistes et les sociologues s'en trouvent déplacées, comme les oppositions lourdes tradition/modernité et local/global. Par ailleurs, la cohérence et la fixité que les anthropologies culturalistes ont tendu à donner à la notion de « culture », sont chamboulées par l'attention à un plus grand syncrétisme et à une plus forte mobilité. À l'heure de la globalisation néocapitaliste, cette lecture a l'avantage de déshomogénéiser les processus en cours en restituant ses dimensions composites, comme les savoir-faire qu'y manifestent les acteurs sociaux.

En faisant éclater les visions trop unifiantes portées par certains apologues de « la mondialisation heureuse » comme par certains critiques anti-mondialistes qui tendent à nier, dans une vue misérabiliste, les capacités d'action de ceux qui y sont soumis, ils relativisent le caractère supposé inéluctable (en positif ou en négatif) d'une marchandisation standardisatrice et pointent des résistances. Réévaluant la place des configurations locales, ils ne tombent pas pour autant dans la nostalgie d'un « retour au local », en décryptant de nouveaux compromis entre émancipation « moderne » du local et réinvention de traditions locales. Ce faisant, N. Bricas et E. Cheyns offrent des ressources pour appréhender des alternatives à ces logiques déjà inscrites dans les expériences présentes. C'est un bon exemple de la façon dont les sciences sociales, dans un double mouvement de distanciation scientifique et de compréhension sociologique, peuvent nourrir sur le terrain de l'action des « utopies réalistes » ; réalistes en un sens où elles ménagent des rapports avec les pratiques existantes. Ce faisant, le savoir sociologique préserve une autonomie scientifique de problématisation, tout en laissant ouvertes des traductions possibles du côté des pratiques politiques (voir P. Corcuff, 2002-a).

Pour participer, dans la logique d'un dialogue critique, à l'affinement des perspectives ouvertes par N. Bricas et E. Cheyns, j'avancerai, de manière encore schématique et partielle, une série d'interrogations autour des présupposés anthropologiques engagés par leur démarche, débouchant sur une amorce de réflexion quant au statut de la critique sociologique.

---

<sup>1</sup> L. Boltanski (1990) et L. Thévenot (2006) ont présenté chacun à leur manière ce cadre initié en commun (L. Boltanski, L. Thévenot, 1991).

## 2. Sciences sociales, présupposés anthropologiques et critique

Je fais l'hypothèse que les approches économiques et sociologiques n'échappent pas en général à des présupposés anthropologiques. J'entends ici « anthropologiques » au sens d'« anthropologies philosophiques ». Il ne s'agit donc pas de la discipline « anthropologie » dans les sciences sociales, mais de l'approche philosophique des propriétés de l'humain et de la condition humaine. Ainsi la sociologie et l'économie se nourriraient notamment, le plus souvent implicitement, d'*a priori* concernant les humains et leurs relations, ne dérivant pas seulement de la connaissance empirique mais contribuant aussi à l'orienter. Par exemple, les sociologues tendent à doter *a priori* les humains étudiés de certaines qualités, à travers les connotations de termes de base de leur vocabulaire : « intérêts », « calcul », « stratégies », « dispositions », « habitudes », « désirs », « passions », « plaisirs », « identités », « compétences », « imaginaire », « amour », « violence », etc. Ces présupposés ne relèveraient pas en général d'un choix, mais seraient associés à l'histoire des concepts et des techniques utilisés par les chercheurs. Ils ne seraient pas, dans le travail d'un même sociologue, nécessairement cohérents entre eux, mais se révéleraient souvent plus hétérogènes car issus des sources diverses à partir desquelles un chercheur « bricole » ses outils d'analyse.

Face à cette part anthropologique à mon sens inéliminable, une double voie peut s'ouvrir si l'on s'efforce d'améliorer tout à la fois la rigueur et la portée des analyses des sciences sociales : i) mieux localiser le domaine de validité scientifique des énoncés produits, grâce à un retour réflexif sur ses propres présupposés (de manière individuelle et/ou collective, via « les contrôles croisés » produits par la discussion scientifique); ii) « méthodologiser les questions anthropologiques », en faisant varier les modèles sociologiques empruntant à des hypothèses anthropologiques diverses. J'ai commencé à explorer le premier plan chez Marx, Durkheim et Simmel (notamment dans Corcuff, Ion, De Singly, 2005, p.43-51) pour les classiques et Bourdieu (Corcuff, 2003, p.89-126) pour les contemporains. Sur le second plan, la sociologie des régimes d'action se présente comme un cadre général permettant justement une pluralisation et un élargissement des hypothèses anthropologiques portées par les sciences sociales. Ainsi le régime de justification publique (Boltanski, Thévenot, 1991), les régimes d'agapè (ou amour désintéressé) et de violence (Boltanski, 1991), les régimes d'engagement familial et d'action en plan (Thévenot, 2006), les régimes de compassion (Corcuff, 1996) et « machiavélien » (Corcuff, Sanier, 2000) dessinent à chaque fois, au moyen de modèles régionaux d'action, des caractéristiques humaines différentes et des figures distinctes de la condition humaine.

Les vocabulaires de N. Bricas et d'E. Cheyns convergent tendanciellement d'un point de vue sémantique mais dans le recours à des expressions différentes : « combinaisons », « métissage » ou « association de références » chez N. Bricas ; « cadres communs », « conventions », « coordination », « accord », « négociation », « équilibrage » ou « compromis » chez E.

Cheyns. Ces expressions suggèrent plutôt des humains porteurs de certaines compétences et s'engageant consciemment dans la fabrication de liens sociaux à travers des négociations avec d'autres humains, sans que des dissymétries structurelles de ressources ou des conflits radicaux ne viennent affecter ces dynamiques. Elles laissent entendre que les sociétés humaines seraient principalement inscrites dans des processus de critiques, tensions, négociations, arrangements et compromis dans un horizon d'accord, sur fond d'accord. Cela permet d'éclairer tout un pan des réalités sociales qui étaient mal perçues par les sociologies écrasant les logiques d'action/interaction sous le poids de structures sociales, mais laisse aussi dans l'ombre d'autres aspects.

Ainsi les textes de N. Bricas et d'E. Cheyns ne prennent pas suffisamment en compte l'élargissement opéré par L. Boltanski et L. Thévenot du domaine de la justification publique et des conventions collectives à des régimes d'action plus diversifiés. En-dehors de la région de l'expérience renvoyant à des conventions justifiables, il y a les démesures de l'amour et de la violence (L. Boltanski), l'intimité des relations de familiarité (L. Thévenot), l'interpellation éthique de la compassion ou les tractations non justifiables du registre « machiavélien » (P. Corcuff), etc. Cela conduit L. Thévenot (2006, p.12) à prendre des précautions avec la notion, qui a pourtant marqué ses travaux, de « coordination », en ce qu'elle risque de « *prêter à confusion* » (2006, p.12). Tout d'abord, l'usage du terme qu'il défend aujourd'hui ne cherche pas à rendre compte « *d'un ordre établi ou reproduit, mais d'une mise en ordre restant douteuse et problématique* » ; d'où un déplacement de la problématique de « la coordination aboutie » vers « l'inquiétude de la coordination » (*ibid.*). D'autre part, une acception étendue du terme de « coordination » vise à couvrir des « communications d'inégale portée », n'impliquant « pas nécessairement de référence à un tiers, ni même toujours à un plan d'action coordonné » (*ibid.*).

Les vocabulaires de N. Bricas et d'E. Cheyns apparaissent aussi inappropriés pour appréhender des dynamiques conflictuelles ne s'inscrivant pas dans un horizon d'accord. Par exemple, le vocabulaire marxiste de « la lutte des classes » nous conduirait à d'autres observations. Dans une direction pour une part différente, la philosophie politique de « la mésentente » avancée par Jacques Rancière (1995), porte de manière stimulante notre attention vers une incertitude quant à la possibilité de l'accord, et même quant à la possibilité d'une intercompréhension entre humains reconnus comme tels. Selon Rancière, « *il n'y a de politique que par l'interruption, la torsion première qui institue la politique comme le déploiement d'un tort ou d'un litige fondamental* » (*ibid.*, p.33). Cette « mésentente » s'exprimerait à travers la revendication égalitaire des « sans-part » (dont les figures historiques ont été les ouvriers, les femmes, les chômeurs, les sans-papiers, etc.). Le monde commun ne serait donc pas consubstantiel à la politique humaine, ni n'émergerait nécessairement d'un processus rationnel de communication menant à un consensus. Il apparaîtrait en jeu dans la vérification sans fin de la possibilité de l'égalité à travers le conflit, « *dans l'institution d'un litige, d'une communauté n'existant que par la division* » (*ibid.*, p.55), et donc à travers la production de « *scènes polémiques* » (*ibid.*, p.66). D'où la possibilité de situations-limites où le sens de la « commune humanité » est susceptible de vaciller : « *La situation extrême de mésentente est celle où X ne voit pas l'objet*

*commun que lui présente Y parce qu'il n'entend pas que les sons émis par Y composent des mots et des agencements de mots semblables aux siens* » (*ibid.*, p.14). On a là une figure extrême de « *l'inquiétude de la coordination* » dont parle L. Thévenot, qui apparaît en décalage avec les usages les plus courants en économie en général et en économie des conventions en particulier, de la notion de « *coordination* ». Cela invite à intégrer d'autres modalités des dynamiques de la condition humaine, avec d'autres qualités des humains ajustées à ces modalités.

Les analyses de N. Bricas et E. Cheyins laissent également dans l'ombre des questions que permettraient de poser au réel observable des sociologies structurelles et structuralistes. L'hypothèse de dissymétries structurelles de ressources entre groupes sociaux et individus comme caractéristiques centrales des sociétés humaines contribuant alors à fausser les négociations et les coordinations entre individus supposés « *libres* » et « *égaux* », à léster les dynamiques d'interaction ou à pré-structurer les « *identités métissées* » – qu'elle soit formulée au sein de sociologies marxistes (à travers la contradiction capital/travail et la logique hégémonisante de la marchandisation) ou bourdieusiennes (dans la pluralité de modes de domination intériorisés et extériorisés) – orienterait le regard et l'enquête vers d'autres aspects de la vie sociale. Prendre en compte ces limitations des regards pragmatiques, nous amène à poser le problème du statut de la critique dans ce type d'approche de l'action humaine. Peut-on relancer une critique sociologique, n'écrasant pas pour autant les acteurs sous le poids paralysant des structures sociales (en en faisant, selon l'expression d'Harold Garfinkel, des « *idiots culturels* ») et s'intéressant précisément aux rapports que les acteurs entretiennent avec leurs activités ?

Les lectures pragmatiques, même élargies à une sociologie des régimes d'action, tâtonnent encore sur ce plan. On a ainsi suggéré avec Claudette Lafaye (Corcuff, Lafaye, 1996) de traiter le modèle de la justification publique comme une théorie critique. Les dissymétries de ressources seraient alors pointées à partir des sens ordinaires de la justice inscrits dans nos traditions morales (les modes de justification repérés par L. Boltanski et L. Thévenot, 1991). On aurait affaire à une relance de la critique sociologique assumant ses insertions morales, au lieu de prétendre se situer en totale extériorité avec des présupposés normatifs. Cyril Lemieux (2000) a proposé une variante de cette démarche dans une « *critique interne et située* » du journalisme prenant au sérieux les « *grammaires* » du juste et de l'injuste à l'œuvre dans le milieu journalistique, permettant alors de pointer des « *fautes grammaticales* ». L. Thévenot (2006, p.215-219) a, quant à lui, mis l'accent sur les effets de « *pouvoir* » (par exemple dans la tyrannie particulière des équipements marchands) susceptibles de restreindre le pluralisme des modes de confection du bien commun et plus largement des régimes d'engagement. Enfin, Luc Boltanski et Ève Chiapello (1999) ont suggéré une relance de la critique du capitalisme (sous le double angle d'une « *critique sociale* » prenant pour cible les inégalités sociales, et d'une « *critique artiste* » visant l'inauthenticité humaine des relations générées par le capitalisme) prenant acte du « *nouvel esprit du capitalisme* » des années 1990 et des dispositifs de production/consommation qu'il tend à générer. Le rapport intériorité/extériorité de cette critique apparaît toutefois encore flou. Or, en tendant à se limiter à une inscription « *interne* » de la

critique, les approches pragmatiques risquent de participer à un certain conservatisme des ordres sociaux existants, dans la reconduction des valeurs déjà instituées et des dispositifs qui les matérialisent. Ce qu'indiquent, en creux, les hésitations de L. Boltanski et É. Chiapello, c'est la possibilité d'une ouverture de la critique à une distanciation n'écrasant pas les logiques d'action et les compétences des acteurs. On a proposé ailleurs (Corcuff, 2002-b), une ouverture « utopique » de la critique pragmatique. En complément des ressources des traditions morales instituées, l'intuition d'un horizon émancipateur, indiquant la possibilité, au moins mentale, d'un « tout autrement », non nécessairement thématiqué par les traditions héritées ou oublié depuis sa formulation dans le passé, constituerait également un appui éthique utile à la critique du monde tel qu'il va et à sa dé-naturalisation. Mais ce domaine de la confection d'une critique d'inspiration pragmatique, associant postures critique et compréhensive, relève encore aujourd'hui d'hypothèses trop partielles et provisoires appelant des approfondissements.

## Conclusion

Les analyses de N. Bricas et d'E. Cheyns, dans leurs apports stimulants comme dans leurs points aveugles, permettent ainsi d'envisager des prolongements critiques dans des travaux empiriques et théoriques à venir. Ces prolongements nous engageant à développer des dialogues avec la philosophie, aptes à mieux éclairer une part des présupposés présents dans nos démarches scientifiques.

## Références bibliographiques

Boltanski L., 1990. *L'Amour et la Justice comme compétences. Trois essais de sociologie de l'action*, Paris, Métailié, 383 p.

Boltanski L., Thévenot L., 1991. *De la justification*, Paris, Gallimard, 484 p.

Boltanski L., Chiapello È., 1999. *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 844 p.

Corcuff P., 1996. Ordre institutionnel, fluidité situationnelle et compassion. Les interactions au guichet de deux Caisses d'allocations familiales, *Recherches et Prévisions*, 45, septembre, p.27-35.

Corcuff P., 2001. Usage sociologique de ressources phénoménologiques : un programme de recherche au carrefour de la sociologie et de la philosophie, in Benoist J., Karsenti B. (éds.), *Phénoménologie et sociologie*, Paris, PUF, p.105-126.

Corcuff P., 2002-a. Sociologie et engagement : nouvelles pistes épistémologiques dans l'après-1995, in Lahire B. (éd.), *À quoi sert la sociologie ?*, Paris, La Découverte, p.175-194.

Corcuff P., 2002-b. Pour une nouvelle sociologie critique : éthique, critique herméneutique et utopie critique, in . Lojkine J. (éd.), *Les sociologies critiques du capitalisme*. Paris, PUF, p.147-160.

- Corcuff P., 2003. *Bourdieu autrement*, Paris, Textuel, 144 p.
- Corcuff P., Lafaye C., 1996. Légitimité et théorie critique. Un autre usage du modèle de la justification publique, *Mana*, Département de sociologie de l'Université de Caen, 2, juillet-décembre, p.217-233.
- Corcuff P., Sanier M 2000. Politique publique et action stratégique en contexte de décentralisation. Aperçus d'un processus décisionnel "après la bataille", *Annales - Histoire, sciences sociales*, vol. 55, 4, juillet-août, p.845-869.
- Corcuff P., Ion J., De Singly F., 2005. *Politiques de l'individualisme. Entre sociologie et philosophie*, Paris, Textuel, 184 p.
- Lemieux C., 2000. *Mauvaise presse. Une sociologie compréhensive du travail journalistique et de ses critiques*, Paris, Métailié, 468 p.
- Rancière J., 1995. *La Méésentente. Politique et Philosophie*, Paris, Galilée, 189 p.
- Thévenot L., 2006. *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, Paris, La Découverte, 312 p.
- Wittgenstein L., 2004, *Recherches philosophiques*, Paris, Gallimard, 370 p.